



Fiche signalétique – Nomenclature

# Niveaux géographiques – Espace à caractère urbain 2012 (inclus agglomérations)

---

## Description

L'espace à caractère urbain 2012 comprend les agglomérations et deux autres catégories spatiales à caractère urbain: les communes multiorientées et les centres hors agglomérations. Les agglomérations font partie des régions d'analyse. La définition statistique de l'espace urbain est déterminée par l'OFS depuis plus de 100 ans, afin de mesurer l'urbanisation. Elle permet une comparaison spatiale entre des espaces urbains inégalement délimités sur le plan institutionnel.

---

## Méthodologie

Méthodologie utilisée :

Cette classification de communes se base sur des critères statistiques uniformes sur l'ensemble du territoire (essentiellement la densité de la population, le nombre de places de travail, le lien de continuité de la zone bâtie, des nombres minimaux d'habitants et de flux de pendulaires).

Variables utilisées :

Statistique de la population et des ménages (STATPOP), OFS

Statistique structurelle des entreprises (STATENT), OFS

Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), OFS.

Matrices communales des personnes actives occupées selon la commune de domicile et la commune du lieu de travail, OFS

Statistique des frontaliers (STAF), OFS

Modèle national de trafic voyageurs, DETEC/ARE

Pour la zone avoisinante à l'étranger : données des offices statistiques des pays voisins ou d'autres organismes officiels.

Période de référence des données de base :

Version 2012 : période de référence des données : 2011-2012

Version 2020 : période de référence des données : 2020

Périodicité de la publication :

Actualisation tous les 10 ans environ (voir politique de révision)

Degré de régionalisation :

Communes

Révision :

Dernières révisions méthodologiques de la définition des agglomérations: 1984, 2014

---

## Politique de révision

L'OFS met à jour, actualise et révisé périodiquement l'ensemble des niveaux géographiques non institutionnels.

Mise à jour :

La mise à jour consiste à adapter de manière régulière les périmètres des niveaux géographiques non institutionnels aux changements intervenant dans les niveaux institutionnels (par exemple, lors de fusions de communes). A chaque mutation, l'OFS réévalue l'appartenance des nouvelles communes aux différents niveaux géographiques.

Actualisation :

La structure spatiale du pays évolue au fil du temps. L'OFS veut tenir compte de cette évolution en actualisant environ tous les dix ans les niveaux géographiques, c'est-à-dire

---

---

en utilisant les mêmes méthodes de calcul, mais avec de nouvelles données.  
Exceptionnellement, les seuils peuvent être adaptés.

Révision méthodologique :  
Une révision des méthodes de calcul et des définitions n'intervient qu'à un rythme beaucoup plus lent (tous les 20 à 30 ans environ), ceci afin de garantir la comparabilité des données dans le temps (séries temporelles).

---

### **Bases légales**

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF)  
Programme pluriannuel de la statistique fédérale

---

### **Organisation**

Office fédéral de la statistique  
Section Environnement, Développement durable et Territoire  
[raumnomenklaturen@bfs.admin.ch](mailto:raumnomenklaturen@bfs.admin.ch)

---